

Réorientation public vers privé

Par **Cynthia_v**, le **03/02/2020 à 12:23**

Bonjour,

J'aurais besoin d'avis s'il vous plaît.

En effet je suis en L3 droit public et j'ai validé mon S1 à 12,1.

Cependant, l'année prochaine j'ai plutôt envie de postuler dans des master de droit privé plus particulièrement de droit fiscal. En effet , je n'aime plus le droit public.

J'ai juste peut d'être refusée dans les master de droit privé à cause de mon parcours publiciste en troisième année de droit...

J'aurais besoin de conseils et d'avis s'il vous plaît.

Bonne journée à vous , je vous remercie.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/02/2020 à 14:44**

Bonjour

Dans une certaine mesure, le droit fiscal est une matière mixte. Elle est traditionnellement enseigné dans les Master de droit de privés car les programmes dédient généralement un semestre entier au droit fiscal des affaires.

Cependant, le contentieux fiscal relève des juridictions administratives. Et il n'est pas inutile d'avoir des bases en finances publiques.

Il faudra profiter de la lettre de motivation pour bien expliquer votre choix.